ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Programme d'**accompagnement des entreprises** pour la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** dans leurs activités de **transport et logistique**

GROSSISTES

Objectif CO_2
Les grossistes s'engagent

Le dispositif **Objectif CO_2** accompagne les entreprises pour **agir durablement** sur leur impact environnemental et valorise **leur performance énergétique**.

*Objectif CO_2 est un des dispositifs du programme d'**Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique** qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par **les instances publiques et les organisations professionnelles**.*

LA CHARTE OBJECTIF CO_2

Une démarche de progrès pour **réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES) et de **polluants atmosphériques**.

L'entreprise s'engage dans un plan d'actions sur 3 ans et bénéficie d'outils et d'accompagnement adaptés à ses besoins.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

- **Indicateurs clés** pour suivre les progrès réalisés
- **Calcul des émissions de GES** en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestations de transport »
- **Espace numérique sécurisé** pour évaluer, piloter et réduire ses émissions

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- **Plus de 60 solutions** proposées dans des fiches actions
- **Descriptifs techniques**
- **Publication de conseils** de mise en œuvre

UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- **Soutien au diagnostic CO_2**
- **Aide pour l'élaboration d'un plan** d'actions personnalisé sur 3 ans
- **Suivi des progrès réalisés**

Prise en charge à 100 % des outils et prestations

Consommer moins, c'est émettre moins de CO_2 et faire des économies !

▪ DU DIAGNOSTIC À L'ACTION : S'ENGAGER ET BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA CHARTE OBJECTIF CO_2

FAIRE UNE AUTO-ÉVALUATION → ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC CO_2 ET UN PLAN D'ACTIONS PERSONNALISÉ → S'ENGAGER À AGIR ET SIGNER LA CHARTE OBJECTIF CO_2 → SUIVRE LA PROGRESSION DES RÉSULTATS

▪ LE PLAN D'ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 1 ACTION SUR CHACUN DES 4 AXES DE PROGRÈS

1 VÉHICULE
- Moderniser la flotte de véhicules
- Choisir des équipements, accessoires, pneumatiques économes en carburant...

> Jusqu'à 5 % de gains en émissions de CO_2

2 CARBURANT
- Utiliser des carburants alternatifs
- Améliorer le suivi des consommations et des données d'activité...

3 CONDUCTEUR
- Former à l'éco-conduite
- Mettre en place un système de management de la performance éco-conduite...

> Jusqu'à 10 % de carburant économisé

4 ORGANISATION DES TRANSPORTS
- Repenser l'organisation des flux de transport
- Optimiser le remplissage des camions...

> Jusqu'à 20 % de gains en émissions de CO_2

Plus de 60 solutions proposées sur www.eve-transport-logistique.fr

▪ DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE

UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE

Dans un marché concurrentiel à marges réduites, la réduction de consommation de carburant est un atout économique majeur.

UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Par la réduction de leurs émissions de GES et de polluants atmosphériques, les grossistes contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air.

UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL

L'implication de tous les collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Objectif CO_2 constitue pour les entreprises engagées un outil de management valorisant et une source de motivation interne.

UN BÉNÉFICE COMMERCIAL

Par leur engagement dans le dispositif Objectif CO_2, les grossistes répondent aux exigences environnementales croissantes des clients.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs, pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental, dans une dynamique de filière.

09 72 11 60 68 **contact@eve-transport-logistique.fr** **www.eve-transport-logistique.fr**

L'organisation professionnelle vous informe

CGF - CONFÉDÉRATION DES GROSSISTES DE FRANCE

01 44 55 35 00
www.cgf-grossistes.fr

Ref : ademe_ecoco220210726_GRO

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère de la Transition énergétique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.